

PB/sa
 MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT.
 20, rue Monsieur 75700 Paris

PARIS, LE 30/1/84.....

Direction des Politiques du Développement
 Sous-Direction des Etudes du Développement

DPL/SED/OG

ESTIMATION DE LA FILIERE ARACHIDE SENEGALAISE

1983/84

1. La production arachidière (pour les huileries) est actuellement estimée à 570 000 t coques au maximum soit un rendement moyen d'environ 530 Kg/ha. A titre de comparaison on avait ces dernières années les productions et les rendements suivants :

80/81	523 000 t	490 Kg/ha
81/82	878 000 t	870 Kg/ha
82/83	1 091 000 t	970 Kg/ha

Pour les mêmes raisons climatiques on retrouve donc des résultats à peu près aussi mauvais qu'en 80/81.

2. On peut penser que la production se répartira de la manière suivante :

- Autoconsommation, semences conservées et commerce traditionnel.....	200 000 t	
- Ventes officielles.....	370 000 t	(65 %)
dont semences.....	120 000 t	
dont huileries.....	250 000 t	

ce niveau des ventes officielles doit être comparé à celui des années précédentes :

80/81	190 000 t	(36 %)
81/82	692 000 t	(79 %)
82/83	913 000 t	(84 %)

Le revenu monétaire net distribué officiellement au niveau paysan devrait donc être de l'ordre de 18 500 M F CFA (50 F CFA net /Kg coque). Pour les campagnes précédentes on avait :

80/81	8 754 M F CFA	(46 F CFA/Kg)
81/82	41 520 M F CFA	(60 F CFA/Kg)
82/83	54 780 M F CFA	(60 F CFA/Kg)

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 15 734, ex 1

Cote : B

La commercialisation primaire devrait donc se situer à un niveau supérieur à 80/81 mais très inférieur aux deux campagnes suivantes.

Les ventes aux huileries, estimées à 250 000 t, peuvent être comparées à celles des campagnes précédentes :

80/81	61 000 t	} chiffres provisoires
81/82	560 000 t	
82/83	780 000 t	

3. Ces livraisons aux usines permettent la production des quantités suivantes :

	huile (t) (34 %)	tourteaux (t) (36 %)
80/81	20 800	23 100
81/82	190 400	201 600
82/83	265 200	280 800
83/84	<u>85 000 (- 68 %)</u>	<u>90 000 (- 68 %)</u>

L'essentiel des tourteaux d'arachide est exporté alors qu'une partie de l'huile (environ 50 000 t) est consommée localement ce qui donnerait pour 83/84 environ 35 000 t d'huile exportée. Cette dernière est essentiellement de l'huile brute alors que la consommation locale ne concerne que de l'huile raffinée.

Pour les campagnes précédentes on avait :

	huile exportée (t)	consommation locale (t)
80/81	18 600	2 200
81/82	153 900	36 500
82/83	215 200	50 000

Lors de ces dernières campagnes les cours moyens à l'exportation (valeur CAF) des produits arachidières étaient les suivants :

F CFA/t	huile brute	Tourteaux
80/81	301 726	65 157
81/82	213 438	63 783
82/83	286 364	71 303
83/84	<u>267 000</u>	<u>67 000</u>

On a pris comme cours prévisionnels 1984 les moyennes des cours des trois dernières années.

Il est possible d'en déduire la valeur CAF des exportations de produits arachidières pour chaque campagne :

M F CFA	huile brute	Tourteaux	Total
80/81	5 626	1 506	7 132
81/82	32 848	12 859	45 707
82/83	61 625	20 022	81 647
83/84	<u>9 345</u>	<u>6 030</u>	<u>15 375</u>

Dans le cadre des hypothèses faites il apparaît que la valeur des exportations de produits arachidières ne devrait représenter en 1984 que moins de 20 % de celle de 1983. Dans ces conditions un concours du STABEX paraît vraisemblable.

En ce qui concerne la consommation locale le prix de vente au consommateur final de l'huile raffinée d'arachide a été de 339 F CFA/L de 1981 à 1983 ; depuis août 1983 le prix du litre est fixé à 400 F CFA. Dans ces conditions les ventes locales s'élèvent à (densité : 0,9165) :

80/81	814 M F CFA	
81/82	13 501	"
82/83	18 494	"
83/84	<u>21 822</u>	"

4. On peut estimer les recettes fiscales et parafiscales à l'exportation ainsi que les recettes fiscales au niveau de la trituration et de la commercialisation à 1 792 M F CFA pour la campagne 83/84. Ces recettes pour les campagnes précédentes se sont élevées environ à :

80/81	1 477 M F CFA	
81/82	5 891	"
82/83	8 225	"

5. A partir des données précédentes il est possible d'estimer le surplus dégagé par le commerce et l'industrie pour chaque campagne :

M F CFA	80/81	81/82	82/83	<u>83/84</u>
- Valeur CAF des exportations	7 132	45 707	81 647	15 375
- Ventes locales	814	13 501	18 494	21 822
T O T A L	7 946	59 208	100 141	37 197
- Revenu monétaire net (officiel) paysan	8 754	41 520	54 780	18 500
- Retenues diverses	761	6 920	9 130	7 400
- Recettes légales	1 477	5 891	8 225	1 792
T O T A L	10 992	54 331	72 135	27 692
- Surplus dégagé	-3 046	4 877	28 006	9 505

L'estimation du surplus dégagé en 83/84 est peu élevée ; s'il est supérieur à celui de 81/82 malgré une production plus faible cela est dû en particulier à une hypothèse de cours à l'exportation plus élevée. Par rapport à 82/83 le surplus diminue de 66 %.

6. Il est enfin possible à l'aide du tableau ci-dessous d'estimer la subvention totale que verse l'Etat au profit de la filière arachide. En 83/84 comme pour les deux campagnes précédentes le prix de cession aux huileries devrait être inférieur.....

Grandeur considérée	80/81	81/82	82/83	83/84
1. Quantités triturées (t)	61 000	560 000	780 000	250 000
2. Prix de revient carreau usine (F CFA/Kg coque)	83,0	88,6	85	87
3. Prix brut au producteur (F CFA/Kg)	50	70	70	70
4. Coût du barème (F CFA/Kg) (2-3)	33	18,6	15	17
5. Prix de cession aux huiliers (F CFA/Kg)	84,6	69	67,7	72
6. Prix CAF huile brute (F CFA/Kg huile) (p.m.)	302	213	286	267
7. Intervention de la CPSP (M F CFA) [(5-2)x1]	+100	-11 000	-13 500	-3 750
8. Coût pour les huiliers (M F CFA) (5x1)	5 163	38 640	52 806	18 000
9. Coût réel des approvisionnements (M F CFA) (1x2)	5 063	49 616	66 300	21 750
10. Subvention semences SONAR (M F CFA)	-9 046	-6 213	-3 400	-1 600
11. Subvention engrais (M F CFA)	-1 200	-917	-650	-1 100
12. Subvention à la SODEVA (M F CFA)	-2 336	-1 913	-2 000	-2 000
13. Subvention à la vente locale d'huile raffinée (M F CFA)	-4 800	-300	-100	+4 200
14. Recettes légales (M F CFA)	+1 477	+5 891	+8 225	+1 792
15. Subvention totales nettes (M F CFA) (7+10+11+12+13+14)	-15 805	-14 452	-11 425	-2 458

..... à leur prix de revient (= prix brut au producteur + coût du barème, i-e charges de commercialisation, de transport,...) ce qui nécessite une subvention de la CPSP ; toutefois elle ne devrait pas être trop élevée compte tenu des faibles quantités triturées. A cette première subvention il convient d'ajouter pour l'essentiel celles concernant les semences (en baisse compte tenu de l'augmentation de la retenue), l'engrais et le fonctionnement de la SODEVA.

Pour la première fois on aura une péréquation positive au niveau de la vente locale d'huile raffinée du fait de l'augmentation du prix de celle-ci à la consommation finale. Les recettes fiscales quant à elles seront relativement faibles les quantités triturées étant réduites. Au total les subventions devraient être beaucoup plus faibles que lors des campagnes précédentes mais il faut bien réaliser que cela s'accompagne d'une production peu élevée, d'un revenu paysan en forte baisse, d'un secteur industriel et commercial qui marche au ralenti et d'une activité économique générale réduite.

Ph. BONNEFOND